



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://ufpweb.org/fr/spip.php?article273>

Sarr Mamadou : "Le 29 juin marque un tournant important pour le pays"

- Z - Archives - Discours du Président Sidioca -



Date de mise en ligne : lundi 2 juillet 2007

Date de parution : 2 juillet 2007

Union des Forces de Progrès

Sarr Mamadou, Secrétaire exécutif du FONADH : "Le 29 juin marque un tournant important pour le pays"

Nouakchott-Info : Quelle est votre réaction par rapport au discours du président de la République ?

Sarr Mamadou : Je le dis tout de suite le 29 juin marque un tournant important pour le pays. Nous avons de tout temps demandé une déclaration officielle pour la reconnaissance des violations graves commises à l'encontre d'une frange de nos compatriotes durant ces deux dernières décennies. Nous ne pouvons que nous féliciter de ce message fort du président de la République à l'endroit du peuple par la reconnaissance des faits et du pardon vis-à-vis des victimes. Nous accueillons positivement cette déclaration. Notre organisation se réunira ce dimanche pour faire une déclaration officielle dans ce sens.

NI : quelles sont selon vous les modalités pratiques pour un retour digne des déportés ? S.M : Comme vous le savez, autant que moi que des dizaines de milliers de nos compatriotes résident encore au Sénégal et au Mali dans des conditions très précaires. C'est pourquoi, nous estimons qu'avec cette volonté affichée et exprimée par les nouvelles autorités qu'un retour des déportés dans leur patrie soit possible de façon digne et organisée.

Ce préalable passe nécessairement par l'identification et le recensement de tous les réfugiés encore résidant dans ces deux pays et éviter par de là les chiffres fantaisistes pour déterminer le nombre exact de ces personnes. Pour la réussite effective de ce retour, il est important d'impliquer la supervision du HCR, les deux pays d'accueil en l'occurrence le Mali et le Sénégal, la société civile et les victimes elles mêmes pour une meilleure collaboration. D'autre part, ces déportés ont tout perdu, leurs biens doivent leur être restitués et doivent être indemnisés et ensuite rétablis dans leur citoyenneté avec l'acquisition de leurs pièces d'état-civil.

A cela s'ajoute encore le cas des milliers de réfugiés qui sont rentrés depuis longtemps et qui demeurent encore non rétablis dans leur état-civil, qu'ils recouvrent entièrement leurs droits. En tout cas, le FONADH s'engage avec toutes ses structures à apporter son concours sans réserve pour un règlement juste et définitif de ce problème. C'est pourquoi nous lançons un appel solennel à toutes les mauritaniennes et à tous les mauritaniens à s'approprier cette question dans un élan patriotique en apportant chacun en ce qui le concernant sa contribution pour mettre à terme à jamais à cette phase sombre de notre histoire. En effet, nous estimons que le règlement de ce problème un prélude positif à la résolution de tous les autres problèmes pendants. Tels que le passif humanitaire et l'esclavage etc.

NI : Est-ce que vous avez des propositions concrètes à faire ?

S.M : D'abord nous suggérons aux autorités la mise en place d'une commission où toutes les parties intéressées puissent se concerter autour de la question pour dégager une stratégie commune susceptible de régler ce problème. Il ne doit pas être l'apanage unilatéral de l'administration. C'est à l'issue de cette commission si elle aura lieu bien sûr que le FONADH fera des propositions très concrètes par rapport à la démarche à entreprendre. Tenant compte de la volonté actuelle, la solution de ce problème se fera à mon avis dans un cadre consensuel et comme je l'ai dit tantôt, nous pouvons préciser les modalités pratiques. Mais j'insiste une fois encore sur l'implication du HCR car cette institution a le mandat de préparer d'organiser et de superviser le processus jusqu'à son terme.

Pour conclure par rapport à cette question des déportés, il est important de souligner que c'est un problème national qui interpelle toutes les bonnes volontés pour y adhérer. Aujourd'hui, certains courants s'activent énergiquement à

Sarr Mamadou : "Le 29 juin marque un tournant important pour le pays"

faire échouer le processus en cours. Ces instigateurs s'adonnent à l'intox comme allégations dans un élan de nationalisme très étroit. A ces gens, nous devons leur barrer la route. Le cas des déportés n'est autre que celui de citoyens mauritaniens qui regagnent leur patrie la Mauritanie qui est résolue à aller de l'avant pour la consolidation de l'unité nationale.

Propos recueillis par Harouna Cissé cisseharoun@yahoo.fr

Source : Nouakchott-Infos